

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2021

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le jeudi 16 septembre 2021 à 20 heures sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire, à la salle polyvalente, en respectant les « gestes barrières ».

Conseillers présents : Mesdames Aurélie BARLIER, Martine GIRE et Messieurs Georges BERINGER, Gilles BERINGER, Yvon DARNE, Grégory PITOT et Jean-Claude TALLOBRE.

Absentes excusées: Mesdames Christine PEGHAIRE, Françoise DOUBLET et Claudine PASTRE.

Secrétaire de séance : M. Gilles BERINGER

- 1) **Approbation du compte rendu de la séance du 6 août 2021** : aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.
- 2) **Délibération : dossier CHASSAGNON Cyril (L'Huguenot)** :
 - Déclassement du domaine public dans le domaine privé suite au document parcellaire
 - Vente de parcelles du domaine privé de la commune.Suite au document d'arpentage, il s'avère qu'une partie du domaine public, ne gênant en rien la circulation, rentre dans les parcelles convoitées de biens de section par M. CHASSAGNON. Cela concerne 46 m² du domaine public qui doit être, par délibération, rentré dans le domaine privé de la commune afin que M. CHASSAGNON puisse l'intégrer dans son achat des biens de section. Les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité.
- 3) **Délibération : convention d'occupation du domaine public – emplacements réseau eborn, système de recharge électrique Place Louis de Cazenave** :
La redevance est estimée à 10 €/an. Adoptée à l'unanimité.
- 4) **Délibération : convention fourrière SPA Brioude**. Le coût est de 0,65 € par habitant, avec une population municipale de 469 habitants, soit 304,85 €/an. Adopté à l'unanimité.
- 5) **Délibération : convention pluriannuelle dispositif aide de l'état pour l'accès à la cantine à 1€/repas** : L'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Ce dispositif permet de moduler le prix du repas à la cantine en fonction du quotient familial des familles. Après débat, les conseillers présents, à l'unanimité, sont favorables à la signature de la convention avec l'Etat.
- 6) **Délibération : convention enfouissement éclairage public, basse tension et France Télécom (travaux à la charge du syndicat d'électrification de la Haute-Loire)** : il s'agit de travaux sur du domaine public sur La Morge. Adopté à l'unanimité.

7) **Délibération : projet photovoltaïque au sol sur terrain privé** : Le projet agrivoltaïque est présenté par Mme Eléna RUGET (société CVE) et M. Patrick LASSALE (société HSTG Développement) : les terrains, appartenant à un habitant de Couteuges, sont situés en partie sur les communes de Paulhaguet et St-Georges-d'Aurac, pour une surface totale de 15 ha (dont 7 ha sur SGA), une puissance envisagée de 8 à 12 MWc. Le Conseil, à l'unanimité, est favorable au projet.

8) **Délibération : attribution d'une subvention à l'association USA (football)** : M. le Maire, étant président de ladite association, se retire de la salle. M. Gilles BERINGER, adjoint, préside ponctuellement le Conseil. Il propose d'octroyer à l'USA la même subvention que les années précédentes, à savoir 500 €. Adopté à l'unanimité (membres présents, sans M. le Maire).

9) **Divers :**

- **Panneau Pocket** : renouvellement de l'abonnement pour une année.
- **Livre sur l'histoire des communes de l'ancien canton de Paulhaguet** écrit par M. Alain LAPORTE, au prix de 30 €/livre : le dossier est transmis au CCAS, pour un éventuel don aux seniors de la commune.
- **Dispositif « Territoire zéro chômeur » sur la CCRHA** : présentation du dispositif par M. le Maire.
- **Formations élus (DIFE)** : demande de renseignements supplémentaires.
- **Fibre** : la municipalité n'est pas au courant du délai de raccordement des particuliers.
- **Point sur le dossier d'assainissement sur La Morge et Flaghac.**

Séance levée à 22h30.